



## Cahier des charges pour un appel à projet d'études

Mise en concurrence pour une étude portant sur :

**Le développement des compétences commerciales, comportementales et sociales des salariés du paysage relevant des entreprises du service à la personne**

**FAFSEA National**

CdC- n°2014 /DADC/ E22

*L'énergie de vos projets*



# CONTEXTE DE LA DEMANDE

## 1. Le FAFSEA et le secteur portant la demande

---

Le FAFSEA est l'Organisme Collecteur Paritaire Agréé en charge de la gestion des fonds de la formation professionnelle continue pour les salariés de la production agricole et des services annexes. Pour plus de détails, voir le site [www.fafsea.com](http://www.fafsea.com)

Par ailleurs, le FAFSEA accompagne ses différentes instances paritaires dans l'analyse des pratiques et l'orientation des politiques de formation des branches professionnelles qui le composent.

A la demande de la Section Paritaire Sectorielle (SPS) du Paysage la FAFSEA souhaite lancer une étude sur le développement des compétences commerciales, comportementales et sociales des salariés du secteur du paysage relevant des entreprises du service à la personne.

Selon les chiffres de l'UNEP (Union Nationale des Entrepreneurs du Paysage), le secteur du paysage compte 28 000 entreprises en 2012, soit plus de 135% sur 10 ans et un nombre d'actifs qui croit pour atteindre 92 000, soit + de 41%, avec une progression corollaire du nombre de salariés fixé à 66 300.

Un secteur créateur d'emplois avec 1500 emplois nets créés en 2012 qui caractérisent son développement et son attractivité. En deux ans la profession a gagné 7 500 actifs. Ainsi, en 10 ans, c'est près de 38 000 personnes qui ont intégré le secteur du Paysage.

Le service à la personne (SAP) avec 7 800 structures SAP et petits travaux de jardinage représente 27% de l'ensemble des entreprises du secteur, 9% du total du chiffre d'affaires et 11 200 actifs, soit 12% de l'effectif global.

## 2. Le contexte et la demande formulée

---

### ► Les préoccupations exprimées

Les petits travaux de jardinage sont réalisés exclusivement chez le particulier, majoritairement des personnes retraitées, âgées voire dépendantes.

La prestation qui est exclusivement celle de l'entretien du jardin, nécessite d'allier des compétences techniques d'entretien auxquelles il conviendrait, compte tenu de la spécificité de la clientèle, que les salariés disposent de manière transversale, de compétences commerciales, sociales et comportementales.

La bonne réalisation technique de la prestation d'entretien n'est pas suffisante sur ce type de services. Il convient de disposer de compétences complémentaires permettant aux salariés de pouvoir faire face à des comportements liés notamment à la maladie du client auprès duquel la prestation est réalisée.

Cette étude devrait permettre de mieux déterminer ces compétences nécessaires à la bonne réalisation des prestations.

► **Les principaux acteurs concernés :**

Les chefs d'entreprises et salariés du SAP, les représentants UNEP sur le dossier SAP, les particuliers.

► **La dimension du projet**

L'ensemble du territoire est concerné.

► **La finalité**

Cette étude devrait permettre :

- de mieux déterminer les besoins tant des entreprises que des salariés ;
- de déterminer si des prérequis sont nécessaires et de définir éventuellement les publics ;
- d'établir un cahier des charges de formation qui permettrait de répondre aux besoins ;
- d'identifier, en lien avec la réforme de la formation professionnelle continue, les types de dispositifs de financement de la FPC pouvant permettre d'atteindre les objectifs de formation définis.

► **Le suivi de l'étude et les livrables**

Les hypothèses de travail seront présentées à la SPS paysage lors de la réunion du 25/02/2015.

Le rapport d'étude, un document de synthèse et un diaporama de présentation seront remis au FAFSEA, commanditaire des travaux pour juillet 2015. Ces différents supports seront présentés lors de la restitution des travaux à la SPS Paysage en juillet 2015.

Un point d'étape intermédiaire sera fait entre la SPS du 25/02/2015 et celle de juillet 2015.

Le FAFSEA a fixé la remise finale des résultats de cette étude pour juillet 2015.

## **ENJEUX DE L'INTERVENTION**

Les résultats de l'étude sont susceptibles de faire évoluer l'offre de formation du FAFSEA. Ce projet d'étude d'une priorité pour la branche, comporte des enjeux en termes de développement des compétences et de formation car il s'agit bien de développer les compétences tant commerciales que comportementales et sociales pour lesquelles la mise en place d'un cahier des charges de formation est nécessaire.

## **MODALITES D'INTERVENTION**

La proposition d'intervention du prestataire définira précisément :

- Sa vision de la question posée ;
- Sa compréhension des enjeux ;
- Sa démarche globale d'intervention ;
- Sa méthodologie d'intervention ;
- Les compétences mobilisées pour atteindre les objectifs (joindre les CV des intervenants) ;
- Ses références ;
- Les modalités pratiques et les conditions de réalisation de l'étude ;
- Les techniques et les outils utilisés ;
- Le planning prévisionnel de l'étude et sa durée ;
- Le coût de l'étude incluant tous les frais.

Le FAFSEA ouvre la possibilité aux prestataires de proposer des variantes.

## **SELECTION DES OFFRES**

Le FAFSEA sélectionne les offres de prestation selon les critères suivants :

- Compréhension générale du sujet à traiter et reformulation des enjeux ;
- Connaissance du sujet : références du prestataire et des intervenants sur le sujet/problématique posée ;
- Cohérence entre la proposition technique du prestataire et les attentes formalisées dans le présent cahier des charges ;
- Démarche globale et méthodes d'intervention ;
- Moyens techniques et humains, organisation et durée de l'intervention ;
- Coût d'intervention TTC incluant tous les frais (déplacements, hébergements, production de documents, présentation en SPS, ...).

Il se réserve la possibilité de négocier sur l'ensemble de la proposition avec les 2 premiers candidats présélectionnés.

## **ENGAGEMENTS DU PRESTATAIRE RETENU**

Le FAFSEA informe les prestataires ayant soumissionné du résultat de la sélection et adresse un bon de commande aux termes duquel le prestataire retenu s'engage à respecter les éléments suivants :

- Le prestataire réalisera son intervention dans les règles du métier, en respectant la confidentialité des données et informations recueillies à l'égard de tiers autres que le FAFSEA commanditaire. Il effectue les démarches requises pour la protection des données personnelles auprès de la CNIL si l'étude le nécessite.
- Afin d'assurer toute indépendance des travaux, le prestataire s'engage à ne pas réaliser de prestations de formation dans le secteur professionnel concerné par l'étude, sur les thématiques abordées dans l'étude et ce pendant une durée de 1 an. En cas d'inobservation de cette clause, le prestataire s'expose au remboursement intégral des frais de l'étude auprès du FAFSEA.
- Les résultats de l'étude seront en pleine maîtrise du FAFSEA. Le prestataire ne peut faire état des résultats sauf à obtenir une autorisation écrite du FAFSEA.

### **3. Réponse à l'appel à projet**

---

Le dossier de réponse est à adresser *format électronique* à :

**Contacts adresse mails :** [anita.ivanova@fafsea.com](mailto:anita.ivanova@fafsea.com) ; [christine.clopeau@fafsea.com](mailto:christine.clopeau@fafsea.com)

FAFSEA

DADC

153 rue de la Pompe

75 179 PARIS Cedex 16

**Réponse attendue pour le 15/02/2015 au plus tard 17 H.**